

BRAUSCH (*Georges-Edouard-Jean-Baptiste*), Secrétaire provincial au Ruanda-Urundi (Nottingham, 31.10.1915 - Londres, 27.6.1964).

Coincidence, mais coïncidence presque significative pour ceux qui le connaissaient bien, Georges Brausch, belge par sa nationalité et sa carrière administrative, est né en Angleterre, à Nottingham, le 31 octobre 1915, et est décédé à Londres, prématurément, le 27 juin 1964.

Autre coïncidence, amère celle-ci, trois mois à peine avant sa mort, Georges Brausch avait vu sa candidature présentée à la Classe des Sciences morales et politiques de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Son vœu étant de faire carrière au service territorial en Afrique belge, ses études de base se déroulèrent, jusqu'en 1936, à l'Université coloniale d'Anvers. Et logiquement, le début de cette carrière, entre 1937 et 1954, se déroula sur le terrain, au Kasai, d'abord, en Equateur, ensuite, comme administrateur territorial puis commissaire de district-assistant. Ses deux derniers postes de cette période furent la direction du Territoire de Bikoro, sur le lac Tumba, puis de l'important territoire de Coquilhatville.

Mais Georges Brausch n'était pas un territorial comme les autres: il administrait avec talent mais étudiait et observait aussi avec passion les collectivités africaines dont il avait la responsabilité. Véritablement mordu d'anthropologie sociale et de sociologie politique, il complétait sans cesse ses connaissances par l'étude et traduisait les résultats de ses investigations et réflexions par de très nombreuses publications.

Pendant la guerre, il avait conquis le grade d'*Artium Magistri* en ethnologie sociale au Département des Etudes bantoues de l'Université de Witwatersrand, à Johannesburg. Dix ans plus tard, à l'Université de Bruxelles cette fois, il conquérait, en 1953, le diplôme de docteur en Sciences coloniales. Sa thèse analysait les groupes sociaux Ankutshu de la Haute Lukenyi.

Au fil des années 1942-1956, on lui dénombre plus de trente publications, principalement en français, mais aussi en néerlandais et parfois en anglais.

Farouchement attaché à l'idéal de l'Université de Bruxelles et aux principes du libéralisme — prédilection méritoire parce que dangereuse dans le Congo d'alors — il avait été remarqué par le ministre Buisseret qui voyait chez lui la possibilité de s'attacher un collaborateur sûr et remarquablement au fait des réalités humaines africaines, aspect du phénomène colonial auquel, comme on sait, ce chef de Département était particulièrement attentif.

Peu après la constitution du ministère Achille Van Acker en mai 1954, Georges Brausch fut ainsi appelé Place Royale en qualité de chargé de mission, fonctions qu'il occupa jusqu'en juillet 1957. Pendant ce séjour en Belgique, diverses nominations académiques lui furent conférées: professeur à l'Institut d'Etudes sociales d'Outre-Mer d'Anvers, chargé de cours à l'Institut du Travail de l'U.L.B., chargé de cours à l'INUTOM.

A la mi-1957, une désignation de Secrétaire provincial l'envoya au Ruanda-Urundi où pendant un an il œuvra alors aux côtés du soussigné, lequel put ainsi mesurer ses qualités de fonctionnaire consciencieux et travailleur et son constant souci de servir l'idéal que les Britanniques dénommaient alors si opportunément « the paramountcy of native interests ».

Au début de l'année académique 1958-

1959, il sollicita une mise en disponibilité pour aller assumer la direction d'une création au Katanga de l'Institut de Sociologie de l'U.L.B., l'Institut d'Etudes sociales d'Elisabethville, et il continua à remplir ces fonctions jusque peu avant l'indépendance de la Colonie.

Après le flottement de 1960-61, son goût pour la vie académique et ses affinités anglo-saxonnes trouvèrent une heureuse occasion d'être satisfaites par l'occupation d'une chaire de maître de conférence à l'Université de Khartoum, charge qu'il occupa avec panache et une vive satisfaction personnelle jusqu'à ce que la mort vienne l'enlever alors qu'il n'avait pas encore cinquante ans.

Homme de recherche et de principe, homme d'action aussi, il était admirablement secondé par sa femme qui ne vivait que pour lui et n'hésitait pas à déclarer à son entourage que si son mari venait à décéder prématurément, elle n'hésiterait pas à le suivre délibérément dans la mort. Elle tint parole...

Janvier 1976.
Jean-Paul Harroy.